

**Remarque :** Il n'y a pas de section 1 et de section 2 dans l'État B, puisque ces renseignements ont déjà été déclarés dans l'État A.

**Section 3 : Identification - Remplir un État B pour chaque exploitation agricole supplémentaire**

Propriétaire unique  Société de personnes  NIP: [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

Exercice Du: [ ] [ ] [ ] [ ] Année Mois Jour Au: 2006 [ ] [ ] Année Mois Jour

Méthode comptable -

**Entrez le code 1** si vous déclarez vos données au PCSRA et à l'ARC selon la comptabilité d'exercice

**Entrez le code 2** si vous déclarez vos données au PCSRA et à l'ARC selon la comptabilité de caisse

Avez-vous exploité une entreprise agricole à titre de (cochez toutes les cases appropriées)?

- membre d'une association d'engraisers  propriétaire (métayage)  locataire (métayage)

**Section 4 : Revenus**

Veillez indiquer le code pour chaque entrée du formulaire. Les codes figurent dans la **liste des produits** et dans la **liste des paiements de programme** incluses dans le Guide harmonisé. Veillez arrondir tous les montants au dollar le plus près.

Ventes de produits et paiements de programme	Code	Montant
<b>Total A</b>	<b>9950</b>	<b>\$</b>

Autres revenus agricoles	Ligne	Montant
Autres paiements de programmes	9540	
Gestion des risques de l'entreprise (GRE) et programmes d'aide en cas de catastrophe	9544	
Reventes, remises, TPS/TVH pour dépenses admissibles	9574	
Reventes, remises, TPS/TVH pour dépenses non admissibles et récupération de la déduction pour amortissement (DPA)	9575	
Travail agricole à contrat	9601	
Ristournes	9605	
Intérêts	9607	
Gravier	9610	
Camionnage (lié à l'exploitation agricole seulement)	9611	
Reventes de produits achetés	9612	
Contrats de location (gaz, puits de pétrole, baux de surface, etc.)	9613	
Location de machinerie	9614	
Revenu d'engraissement à façon	9617	
Autres (précisez)	9600	
	<b>Total B</b>	<b>\$</b>

Sommaire des revenus	
Total A	
Total B	+
<b>Total des revenus</b>	<b>\$</b>

## Section 5: Dépenses

Veillez indiquer le code pour chaque entrée du formulaire. Les codes figurent dans la **liste des produits** et dans la **liste des paiements de programme** incluses dans le Guide harmonisé. Veillez arrondir tous les montants au dollar le plus près.

Achat de produits et remboursement de paiements de programme	Code	Montant
<b>Total C</b>	<b>9960</b>	<b>\$</b>

Dépenses admissibles	Ligne	Montant
Emballage et ficelles	9661	
Engrais et suppléments pour le sol	9662	
Pesticides et traitements chimiques	9663	
Primes d'assurance (récolte ou production)	9665	
Honoraires de vétérinaire, médicaments et coûts de reproduction	9713	
Minéraux et sels	9714	
Machinerie (essence, diesel, huile)	9764	
Électricité	9799	
Transport et manutention	9801	
Huile de chauffage	9802	
Salaires à des personnes sans lien de dépendance	9815	
Entreposage et séchage	9822	
Aliments préparés pour animaux	9830	
Engraissement à façon	9831	
Commissions et redevances	9836	
<b>Total D</b>		<b>\$</b>

Sommaire des dépenses	
Total C	
Total D	+
Total E	+
<b>Total des dépenses</b>	<b>\$</b>

Dépenses non admissibles	Ligne	Montant
Machinerie (réparations, permis, assurance)	9760	
Location de machinerie	9765	
Frais de publicité et de promotion	9792	
Réparation des bâtiments et des clôtures	9795	
Défrichage et drainage de terrains	9796	
Travail agricole à contrat	9798	
Autres primes d'assurance	9804	
Intérêts (immobilier, hypothèque, autres)	9805	
Frais d'adhésion et abonnements	9807	
Frais de bureau	9808	
Frais juridiques et comptables	9809	
Impôts fonciers	9810	
Loyer (terrains, bâtiments, pâturages)	9811	
Salaires versés à des personnes ayant un lien de dépendance	9816	
Dépenses relatives à un véhicule à moteur	9819	
Petit outillage	9820	
Analyse des sols	9821	
Immatriculation et permis	9823	
Téléphone	9824	
Location de contingents (tabac, lait)	9825	
Gravier	9826	
Achats de produits revendus	9827	
Intérêts et coûts de location d'un véhicule à moteur	9829	
Déduction pour immobilisations admissibles	9935	
Déduction pour amortissement	9936	
Rajustement obligatoire de l'inventaire - exercice précédent	9937	
Rajustement facultatif de l'inventaire - exercice précédent	9938	
Autres (précisez)	9896	
<b>Total E</b>		<b>\$</b>





**Renseignements confidentiels et consentement**

En produisant le présent formulaire de demande de paiement au titre du PCSRA, vous :

- 1) confirmez que les renseignements fournis sont complets et exacts;
- 2) comprenez et convenez que tout paiement provisoire reçu au titre du PCSRA sera déduit lors du calcul du paiement final du PCSRA;
- 3) convenez de rembourser tout montant payé, dans le cadre du PCSRA, en trop par rapport au montant calculé conformément aux règles du programme et comprenez que tout montant dû à l'État peut être déduit de tout paiement qui vous sera versé par l'État;
- 4) comprenez que des intérêts seront appliqués sur les paiements versés en trop, au taux des bons du Trésor de 90 jours +2 % par année;
- 5) comprenez et convenez que les renseignements fournis peuvent être regroupés à ceux d'autres participants afin de déterminer les paiements qui seront versés au titre du PCSRA et consentez à ce que soient divulgués des renseignements vous concernant ou concernant votre situation financière aux autres participants dont les renseignements ont été regroupés aux vôtres;
- 6) comprenez et confirmez que, lorsque vous avez fourni des renseignements sur d'autres personnes ou d'autres entités, vous avez reçu l'autorisation de ces personnes ou entités de fournir ces renseignements;
- 7) comprenez et convenez que les personnes ou autres entités sur lesquelles vous avez fourni des renseignements pourront avoir accès à ces renseignements en demandant à l'Administration du PCSRA;
- 8) comprenez et convenez que les personnes que vous avez nommées dans le présent formulaire en tant que personnes-ressource à la section 1 pourront recevoir des renseignements sur votre demande de paiement au titre du PCSRA et demander à l'Administration du programme d'y apporter des modifications;
- 9) consentez à ce qu'un tiers, l'ARC et d'autres organisations gouvernementales divulguent à l'Administration du PCSRA, sur demande, tout renseignement vous concernant ou concernant votre situation financière que l'Administration du PCSRA juge nécessaire afin de vérifier les paiements du PCSRA ou les renseignements fournis dans le présent formulaire.

Ces renseignements seront utilisés pour gérer votre participation au PCSRA, établir votre admissibilité aux paiements, vérifier les renseignements présentés, appliquer l'ajustement des primes découlant du lien entre l'assurance-production et le PCSRA, gérer les paiements versés dans le cadre d'autres programmes de soutien du revenu agricole et d'aide spéciale, ainsi que pour vérifier, analyser et évaluer le PCSRA et les autres programmes de soutien du revenu agricole et d'aide spéciale.

**Tous les participants, sauf les Indiens inscrits et les exploitations agricoles appartenant à une bande :** En remplissant le présent formulaire, vous autorisez l'Agence de revenu du Canada (ARC) à communiquer les renseignements que vous avez inscrits dans l'État A au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et vous autorisez ce dernier à communiquer ces mêmes renseignements et tout autre renseignement supplémentaire fourni au cours du traitement de votre demande aux ministres provinciaux de l'Agriculture et aux administrateurs d'autres programmes agricoles fédéraux et provinciaux.

**Indiens inscrits et exploitations agricoles appartenant à une bande :** Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire convient que les renseignements fournis par les Indiens inscrits dans le cadre du PCSRA ne seront pas communiqués à l'ARC par l'Administration du PCSRA, à moins que leur divulgation ne soit exigée par la loi. En remplissant le présent formulaire, vous autorisez l'Agence de revenu du Canada (ARC) à communiquer les renseignements que vous avez inscrits dans l'État A au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et vous autorisez ce dernier à communiquer ces mêmes renseignements et tout autre renseignement supplémentaire fourni au cours du traitement de votre demande aux ministres provinciaux de l'Agriculture et aux administrateurs d'autres programmes agricoles fédéraux et provinciaux.

Conformément à la Loi sur la protection des renseignements personnels, les renseignements fournis dans le présent formulaire sont protégés et conservés dans les fichiers de renseignements personnels numéro AAC PPU 189 et numéro ARC PPU 005.